

question au programme de sa session de 1895, et les aliénistes anglais condamner très sévèrement ce vice de leurs tribunaux.

M. Daniel Clarke, surintendant de l'asile d'aliénés de Toronto, en a présenté des exemples, recueillis au Canada, que nous dirions intéressants, s'ils n'étaient lamentables. Et encore l'an dernier, devant cette même association, M. H. E. Allison, surintendant de la Matewan State Hospital pour les aliénés criminels disait : " Nous avons au-delà de 53 0/0, d'un nombre total de 179 aliénés homicides, qui avaient été condamnés à la détention pour la vie. En autant qu'il est possible d'en juger par leur histoire et le caractère de leur maladie, nous pouvons dire qu'au moins 40 0/0 de ces condamnés étaient aliénés à l'époque de la perpétration du crime. En plusieurs cas, le fait de leur aliénation a passé complètement inaperçu lors de leur procès ; dans d'autres, l'on plaïda folie, mais sans succès."

B. Le second groupe comprend les sujets dont l'état d'aliénation mentale a passé complètement inaperçu, lors de leur procès, et qui ont été condamnés sans que les tribunaux, chargés d'établir leur culpabilité et de leur appliquer la loi pénale, aient réclamé un examen médical. Ce sont des erreurs judiciaires que nous pourrions appeler *non intentionnelles*. Nous nous limiterons à ce second groupe.

I

Depuis quelques années, médecins et criminalistes se sont émus du nombre d'aliénés méconnus et condamnés par la justice, et des statistiques très intéressantes sur ce sujet ont été publiées en Europe.

Dans sa thèse de doctorat, parue en 1891, M. Pactet cite plus de 35 observations recueillies pendant l'espace de quelques mois, durant son internat à l'infirmerie spéciale du dépôt de la préfecture de police, à Paris.

En 1892, M. Paul Garnier a présenté au congrès d'anthropologie de Bruxelles, un rapport contenant une statistique des aliénés, méconnus et condamnés, qui ont été dirigés des diverses prisons du département de la Seine vers l'infirmerie spéciale de cette même préfecture dont il est le médecin en chef. Cette statistique se lit ainsi qu'il suit :

1886.....	59
1887.....	45
1888.....	49